



Déclaration d'assemblage

Nom et adresse de l'assembleur

FARMOR – ZA des Pierrelets – 38 Avenue des Pierrelets –
45380 Chaingy

Déclare que l'assemblage du coffret de secours 10/12 personnes référence FAR 2050 PP la composition est détaillée ci-dessous :

1 couverture de survie	CLASSE I
1 écharpe triangulaire	CLASSE I
20 pansements adhésifs 20 mm x 72 mm	CLASSE I
6 pansements adhésifs 53 mm x 70 mm	CLASSE I
4 pansements adhésifs 10 cm x 6cm	CLASSE I
2 pansements compressifs stériles	CLASSE I (S)
20 compresses stériles individuelles 20 cm x 20 cm	CLASSE I (S)
2 bandes extensibles 3 m x 5 cm	CLASSE I
2 bandes extensibles 3 m x 7 cm	CLASSE I
2 bandes extensibles 3 m x 10 cm	CLASSE I
1 bande de crêpe 4 m x 10 cm	CLASSE I
1 rouleau de sparadrap sécable 5 m x 2 cm	CLASSE I
1 paire de ciseaux 13 cm à bouts ronds	/
1 pince à échardes à mors plats	/
2 paires de gants jetables	CLASSE I
12 épingles de sûreté	/
1 doigtier en cuir	/
1 pulvérisateur de 50 ml de solution nettoyante à la chlorexidine	/
1 pulvérisateur de 50 ml de solution anti-coups au calendula	/
8 compresses d'alcool à 70°	CLASSE I
8 compresses de lotion asséchante	/
4 sachets de crème réparatrice petites brûlures, petites gerçures	/
4 compresses imprégnées d'une solution hydroalcoolique	CLASSE I
5 dosettes de sérum physiologique stérile	CLASSE II a
2 lot de 2 tampons hémostatiques pour le nez	/
1 livret premiers soins en 10 langues	/

Remplit toutes les exigences de l'article 12 de la directive sur les dispositifs médicaux 93/42/CEE et de l'article R5211-67 du code de la santé publique.

Nous certifions :

- Avoir vérifié la compatibilité réciproque des dispositifs conformément aux instructions des fabricants et les avoir assemblés en suivant leurs instructions ;
- Avoir effectué l'emballage du système ou du nécessaire et fourni aux utilisateurs des informations reprenant les instructions pertinentes des fabricants ;

FARMOR

CRÉATEUR DE PREMIERS SECOURS



- Avoir réalisé l'ensemble de ces opérations selon des méthodes appropriées.

Cette déclaration est tenue à la disposition du directeur général de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé pendant une période de 5 ans.

Fait à Chaingy,
Le 12/07/2018

Agnès MAILLARD

Avec Farmor, prenez le Reflex

SARL au capital 10.000 € - RCS ORLEANS 448 174 037 - Siret 44817403700037 - APE 4649Z
TVA intracommunautaire : FR 79 448 174 037

